

Diagnostic territorial – Cap Atlantique

Les principales sources des données fournies dans ce diagnostic partagé proviennent de l'Insee, pour les données démographiques, dont les plus récentes remontent à 2019 (2020 pour les naissances et les décès) ; des Caisses d'allocations familiales de Loire-Atlantique et du Morbihan (Caf 44 et 56) pour les données sociales et familiales (compositions des familles, revenus, etc.).

Plusieurs entretiens ont été menés auprès des quinze communes de Cap Atlantique, dans le but de recueillir des données qualitatives, principalement issues d'échanges avec les services ou les élus des communes, à partir de leurs observations faites sur les modes de fonctionnement comme sur les effets et réactions des familles. Ces entretiens avaient pour interlocuteurs aussi bien des agents des communes (coordinateurs, responsables, directeurs, directeurs des services) que des élus concernés par les sujets liés aux politiques familiales dans les communes.

Cap Atlantique est une communauté d'agglomération regroupant quinze communes. Entre les rives de deux fleuves, la Loire et la Vilaine, le territoire est composé d'une population totale de **75 119 habitants**¹, répartie sur douze communes de Loire-Atlantique et trois du Morbihan.

Treize communes se situent sur le littoral, en accès à l'océan ou bien l'un des deux marais salants, de Guérande ou du Mès. Sept communes sont adhérentes au Parc naturel régional de Brière.



¹ Population légale au 1^{er} janvier 2019, sources Insee.

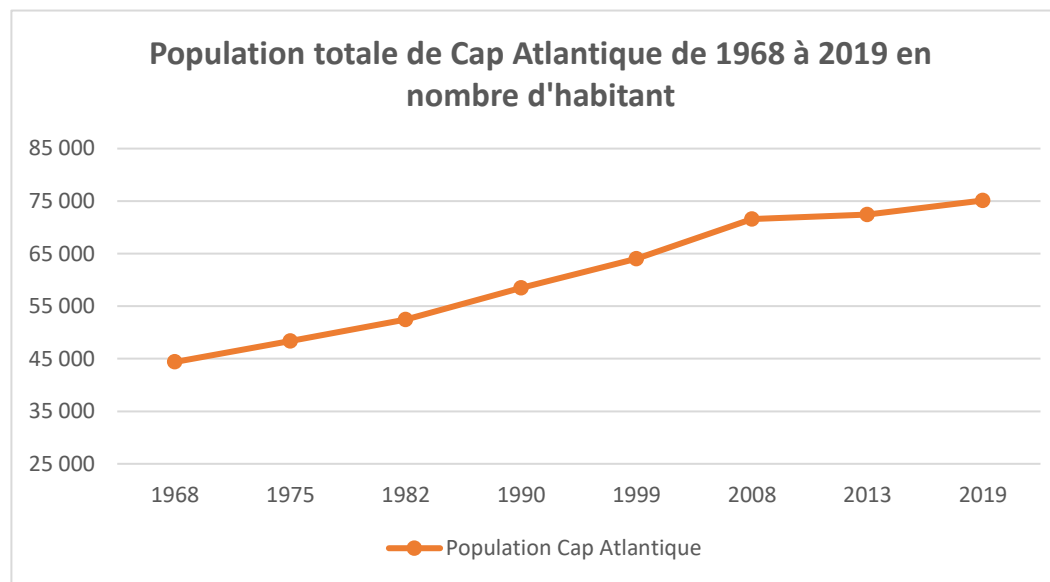
I – Etat des lieux socio-démographique

Evolution de la population

Population légale

La population sur Cap Atlantique est globalement croissante depuis un peu plus de 50 ans. On observe cependant une **croissance moins soutenue** depuis une quinzaine d'années.

Toujours sur ces quinze dernières années, l'évolution de la population est plus fluctuante, selon les communes, lorsqu'elles sont prises au cas par cas. Certaines communes voient leur population augmenter lorsque d'autres voient une relative stagnation, comme nous pouvons l'observer dans le tableau ci-dessous.



Populations légales par communes en 2008, 2013 et 2019

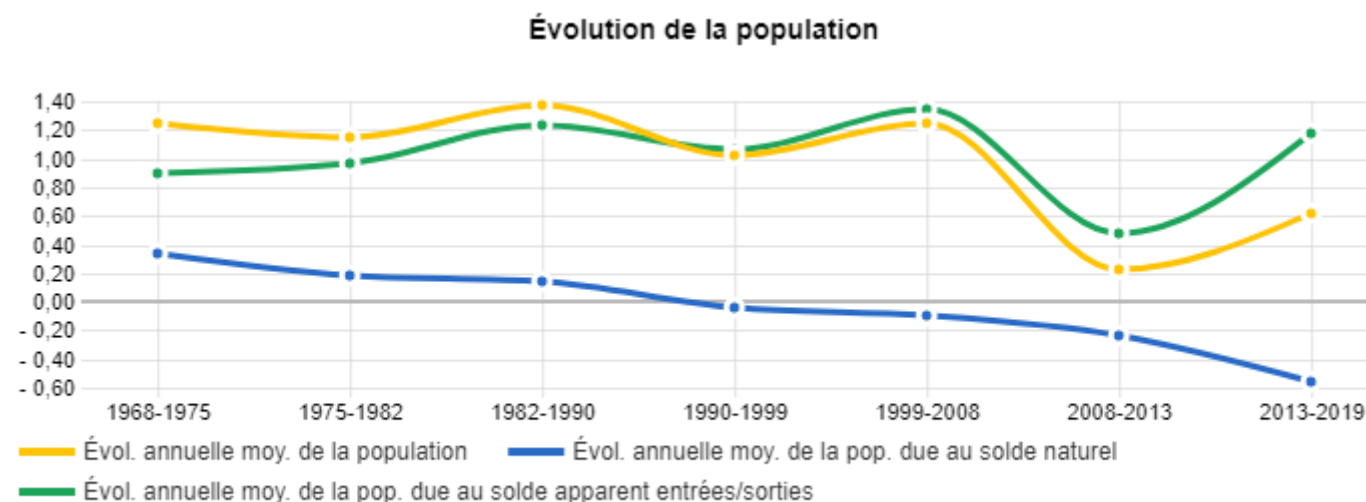
Communes	Assérac	Batz-sur-Mer	Camoël	Férel	Guérande	Herbignac	La Baule	La Turballe	Le Croisic	Le Pouliguen	Mesquer	Pénestin	Piriac-sur-Mer	Saint-Lyphard	Saint-Molf	Cap Atlantique
Population 2008	1 757	3 132	831	2 769	15 228	5 345	16 731	4 448	4 073	5 088	1 694	1 849	2 279	4 203	2 179	71 606
Population 2013	1 797	3 008	967	3 109	15 858	6 307	15 456	4 521	4 036	4 647	1 816	1 790	2 178	4 482	2 452	72 424
Population 2019	1 847	2 824	1 039	3 318	16 112	7 046	16 255	4 734	4 118	4 015	2 039	2 019	2 220	4 817	2 716	75 119

Solde migratoire

Les statistiques de changement de domiciliation des populations ne sont pas encore accessibles au-delà de 2019.

Entre 2013 et 2019², la variation de population de Cap Atlantique est de **+ 0,6 %**.

Ce taux se compose d'une variation due au solde naturel par an en moyenne de - 0,6 % ; et de + 1,2 % par an en moyenne de variation due au solde apparent des entrées sorties. Cela signifie que la variation de la population de Cap Atlantique **est portée par le solde migratoire**, et ce depuis les années 1990, comme nous le montre le graphique ci-dessous.

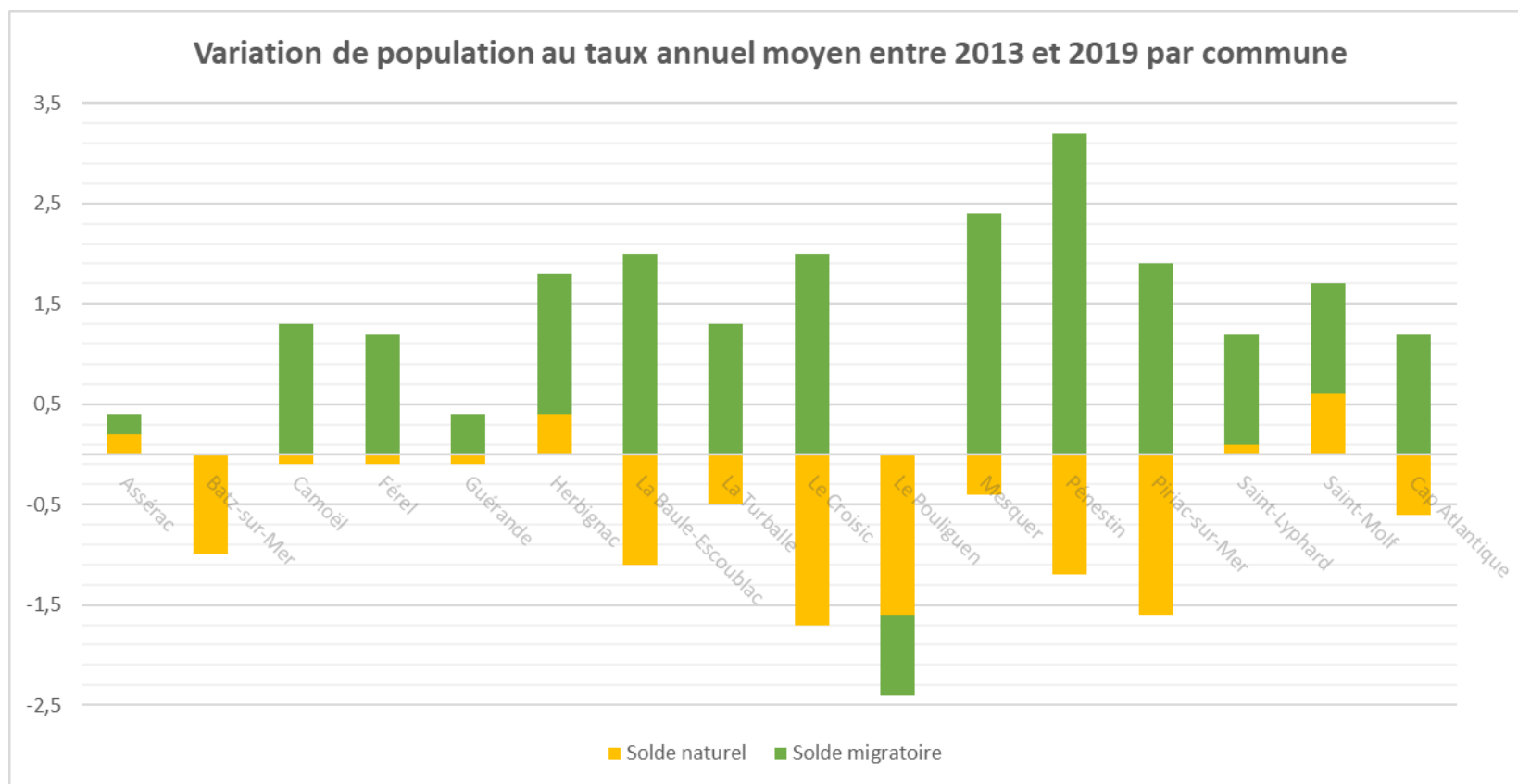


Source : Insee, RP1968 à 1999 dénombremments, RP2006 à RP2018 exploitations principales - Etat civil

En comparaison, la croissance de la population de Loire-Atlantique due au solde migratoire apparent est de + 0,8 % par an en moyenne, toujours entre 2013 et 2019. Celle du Morbihan est de + 0,6 %.

² <https://www.insee.fr/fr/statistiques/1405599?geo=EPCI-244400610>

L'importance du solde migratoire se confirme au niveau communal, comme le fait remarqué le graphique suivant.



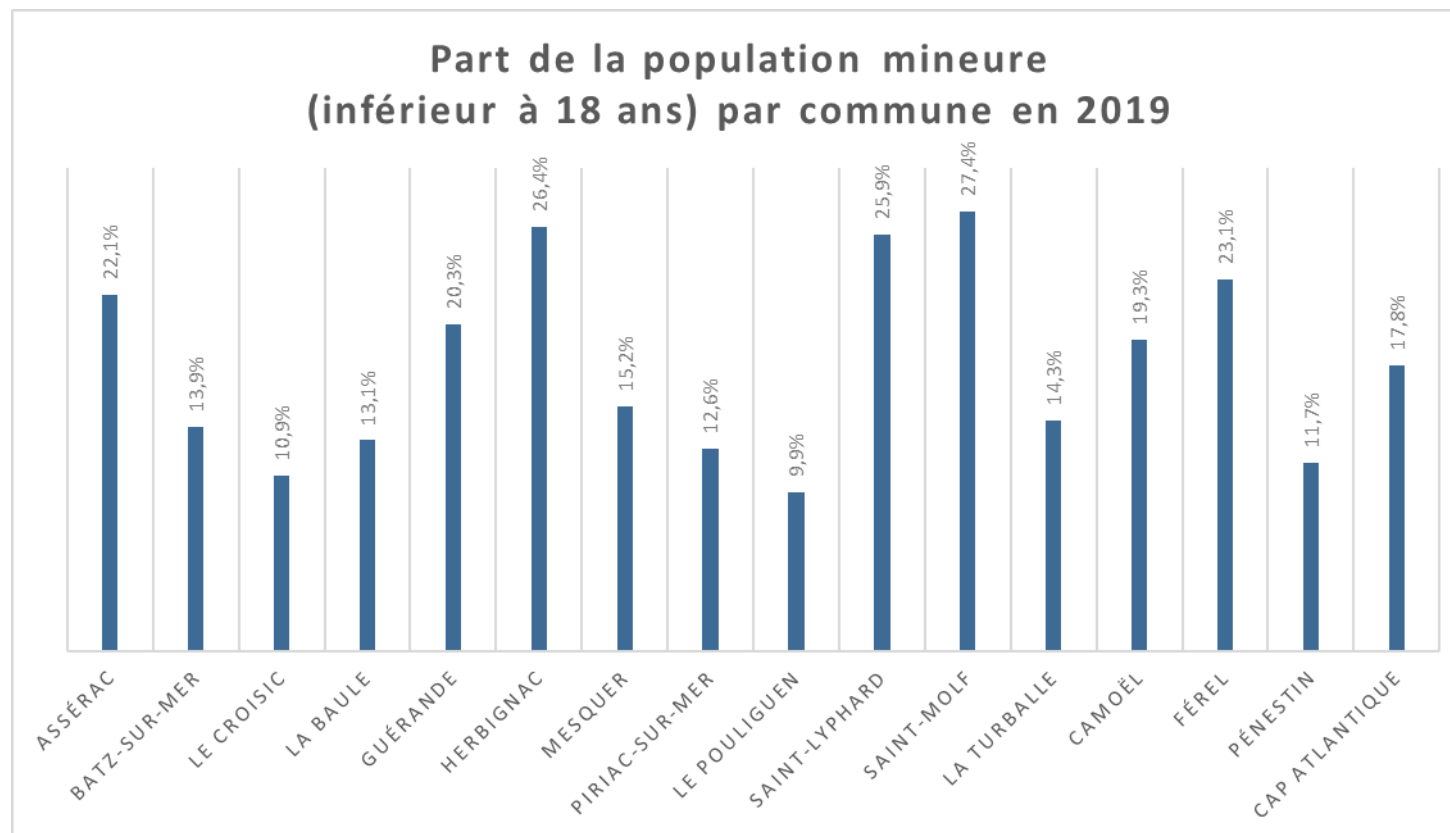
Caractéristiques de la population

Parts de la population – jeunes / séniors

Selon l'Insee, au 1^{er} janvier 2022, en Loire-Atlantique, 31 % de la population a moins de 25 ans, et 24,7 % de la population a plus de 60 ans³. Dans le Morbihan, c'est 26,4 % de la population qui a moins de 25 ans et 33,5 % qui a plus de 60 ans.

Comme nous le montre ce graphique, la part de la **population mineure** de Cap Atlantique (c'est-à-dire une population d'un âge strictement inférieur à 18 ans) est de **17,8 %**.

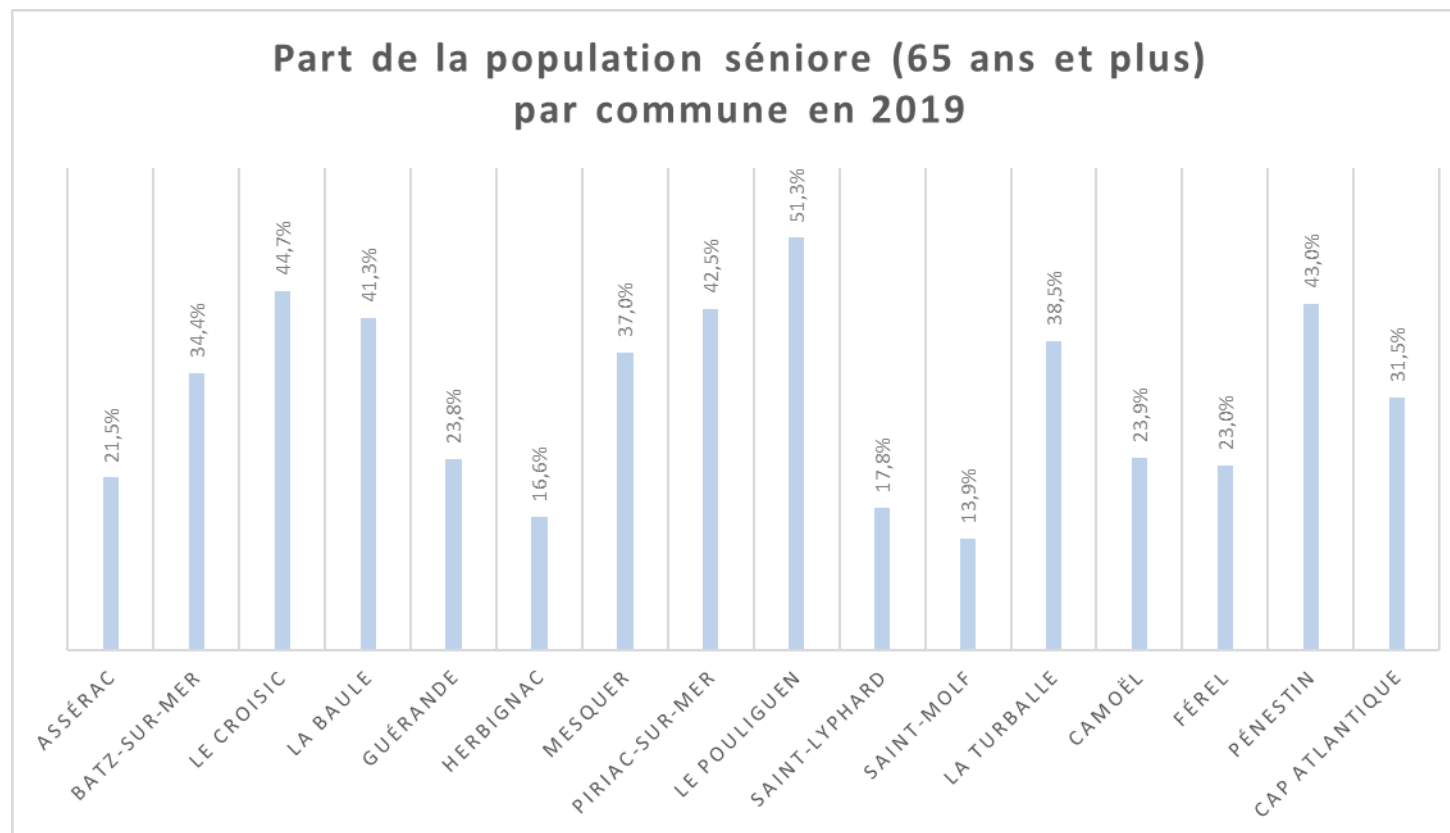
Elle est **très différente d'une commune à l'autre**, allant de moins de 10 % (9,9 % pour Le Pouliguen) à plus du quart de la population (27,4 % pour Saint-Molf).



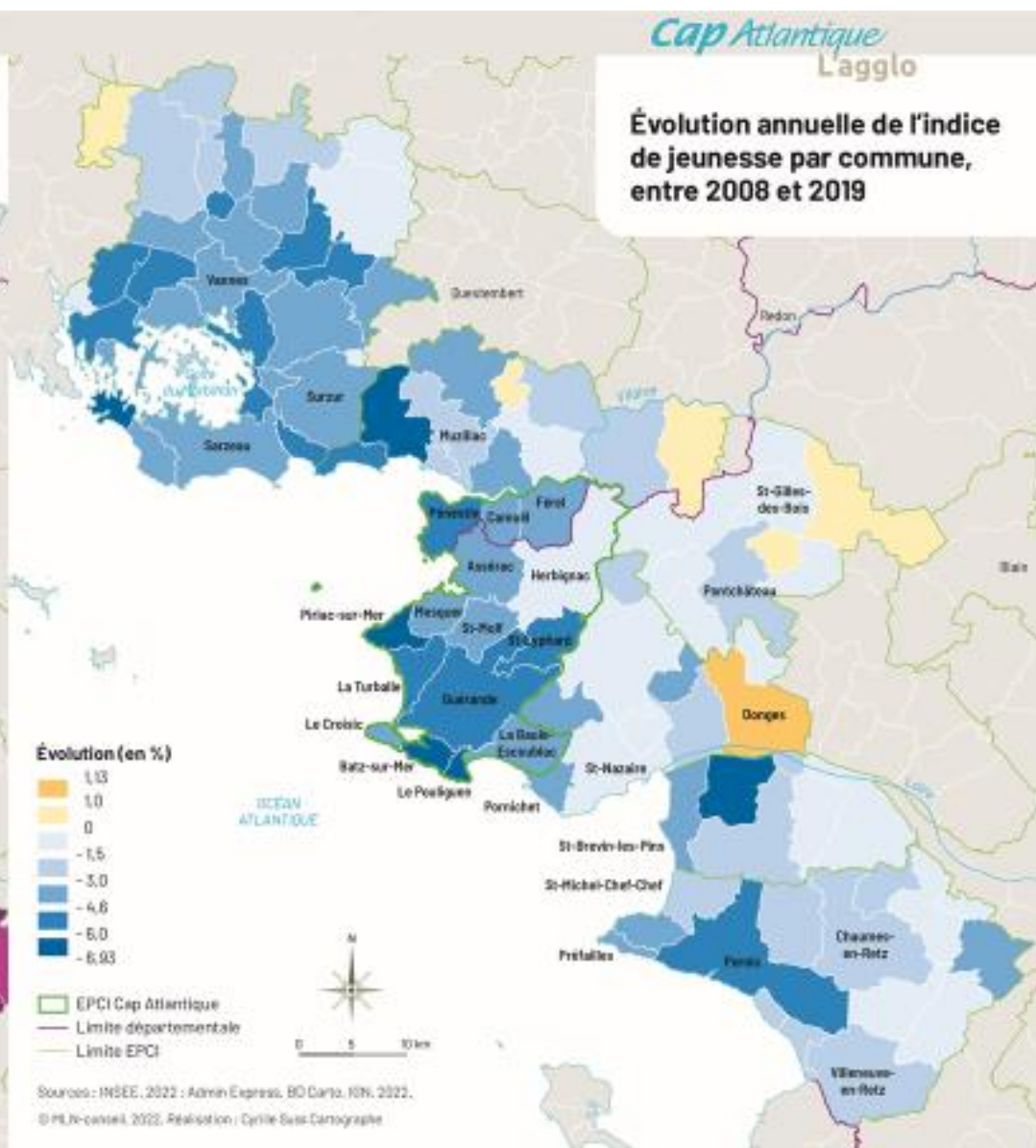
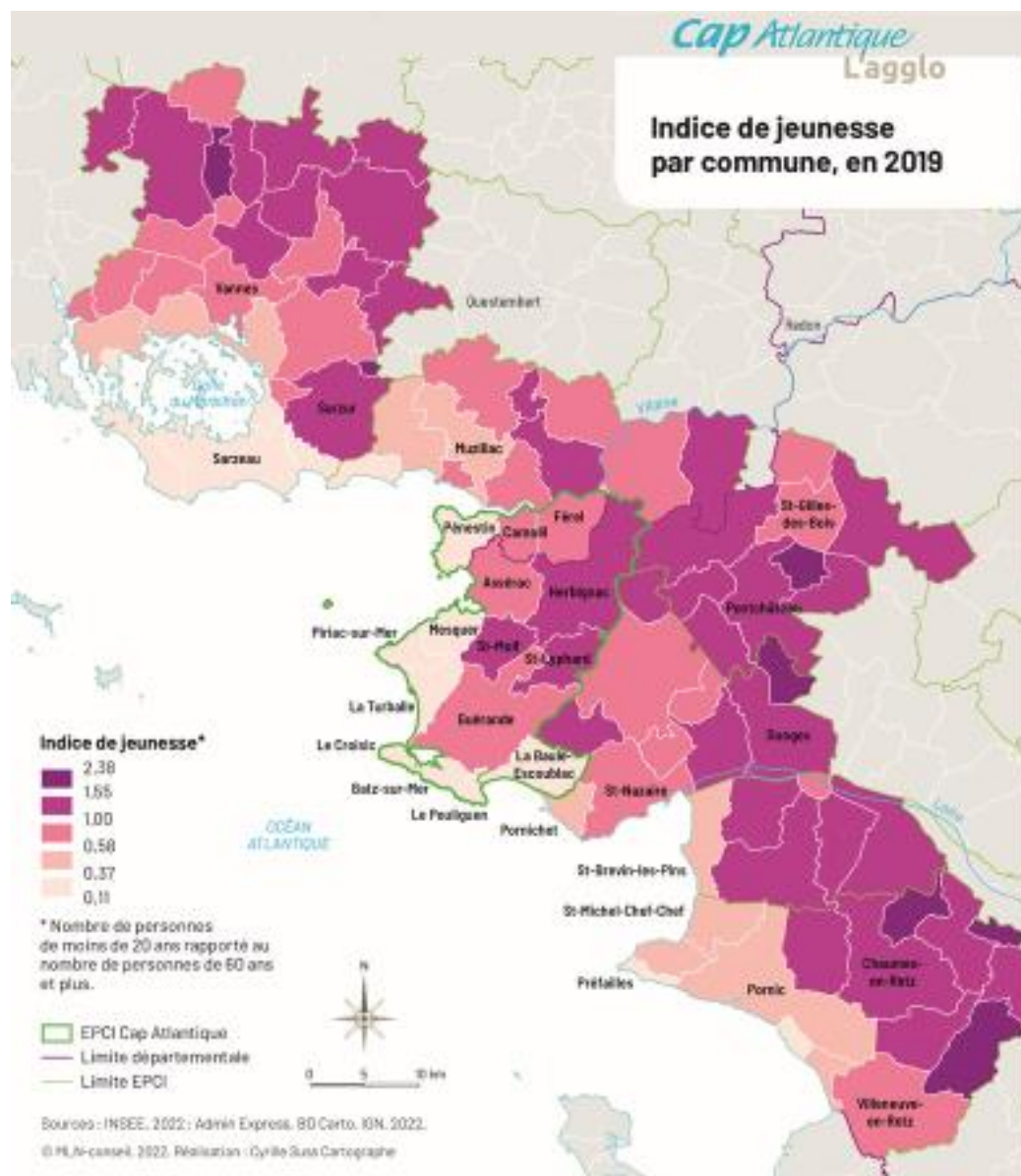
³ https://www.insee.fr/fr/outil-interactif/5367857/details/territoires/20_DEM/24_POP

En comparaison, les parts de la **population de plus de 65 ans**, dite « séniore », les plus importantes se retrouvent dans les communes où les parts de population mineure sont les plus faibles sur Cap Atlantique, comme le confirme ce graphique-ci. Au total, cette part de la population séniore représente **31,5 %** de la population du territoire.

A titre de comparaison, la part de séniors représente 20 % de la population française.

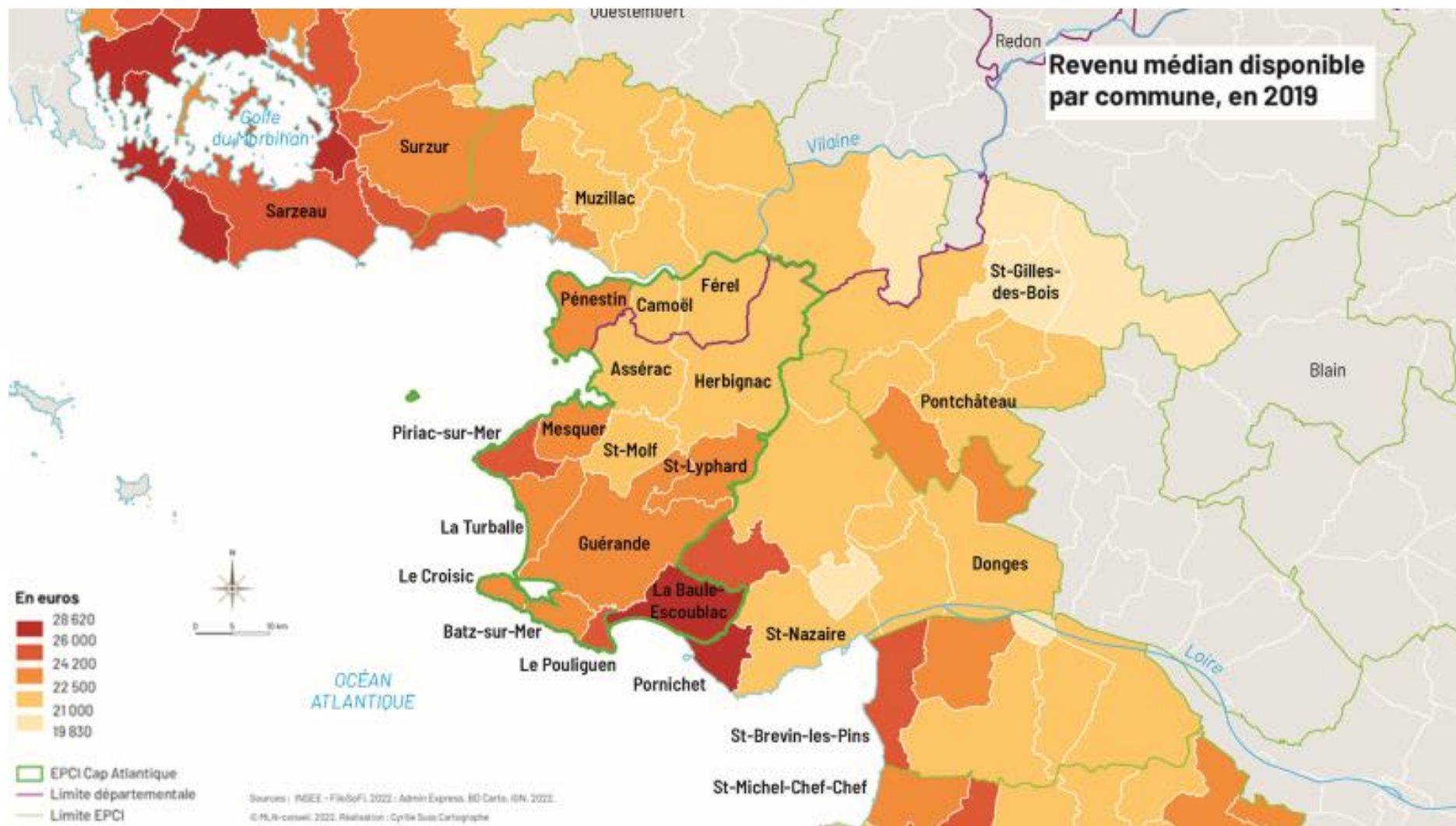


Ce rapport entre population jeune et population sénior, et son évolution entre 2008 et 2019, peut se retrouver dans un indice de jeunesse, que nous retrouvons détaillés géographiquement, intégrant des territoires proches en comparaison, dans les cartes ci-dessous. Cet indice de jeunesse se calcule au nombre de personne de moins de 20 ans rapporté au nombre de personnes de 60 ans et plus.



Revenus

Le revenu médian annuel à Cap Atlantique en 2019 correspond à **23 780 € par habitant**. Cela représente une **augmentation de 11,86 %** par rapport au revenu médian annuel en 2013. Ce revenu médian s'établit à des seuils différents d'une commune à l'autre, comme en atteste la carte ci-dessous.



Personnes couvertes par les allocations de la Caf

La part de la population couverte par des allocations de la Caisse d'allocations familiales (Caf) sur le territoire de Cap Atlantique est inférieure aux parts présentes dans le Morbihan comme en Loire-Atlantique. Elle représente **35,88 %** de la population totale en 2019. Nous retrouvons cette comparaison sur la figure 1. Au total, Cap Atlantique compte **11 953 allocataires pour 26 956 personnes couvertes** cette année-là.

Cette part est répartie différemment selon les communes du territoire comme l'indique la figure 2 sur cette page. Nous pouvons constater que plus la population d'une commune est importante, plus la part de personnes couvertes par les allocations est importante.

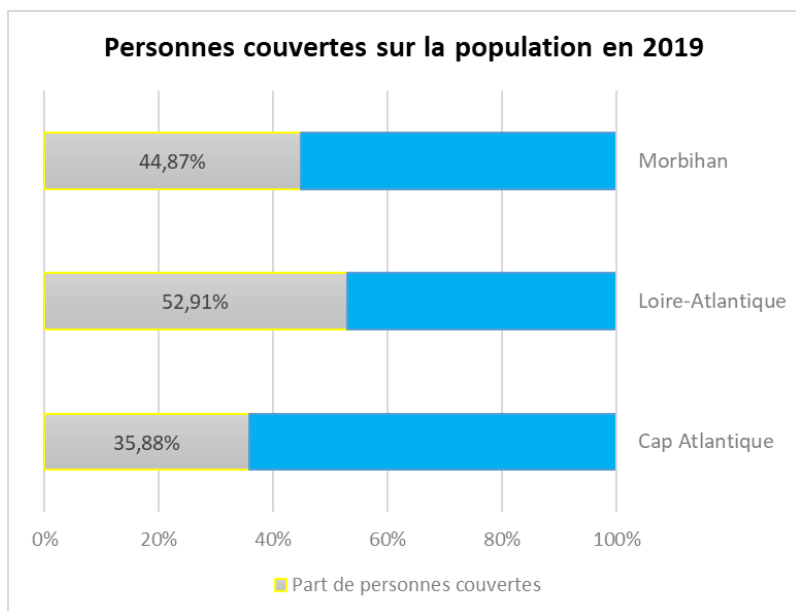


Figure 2

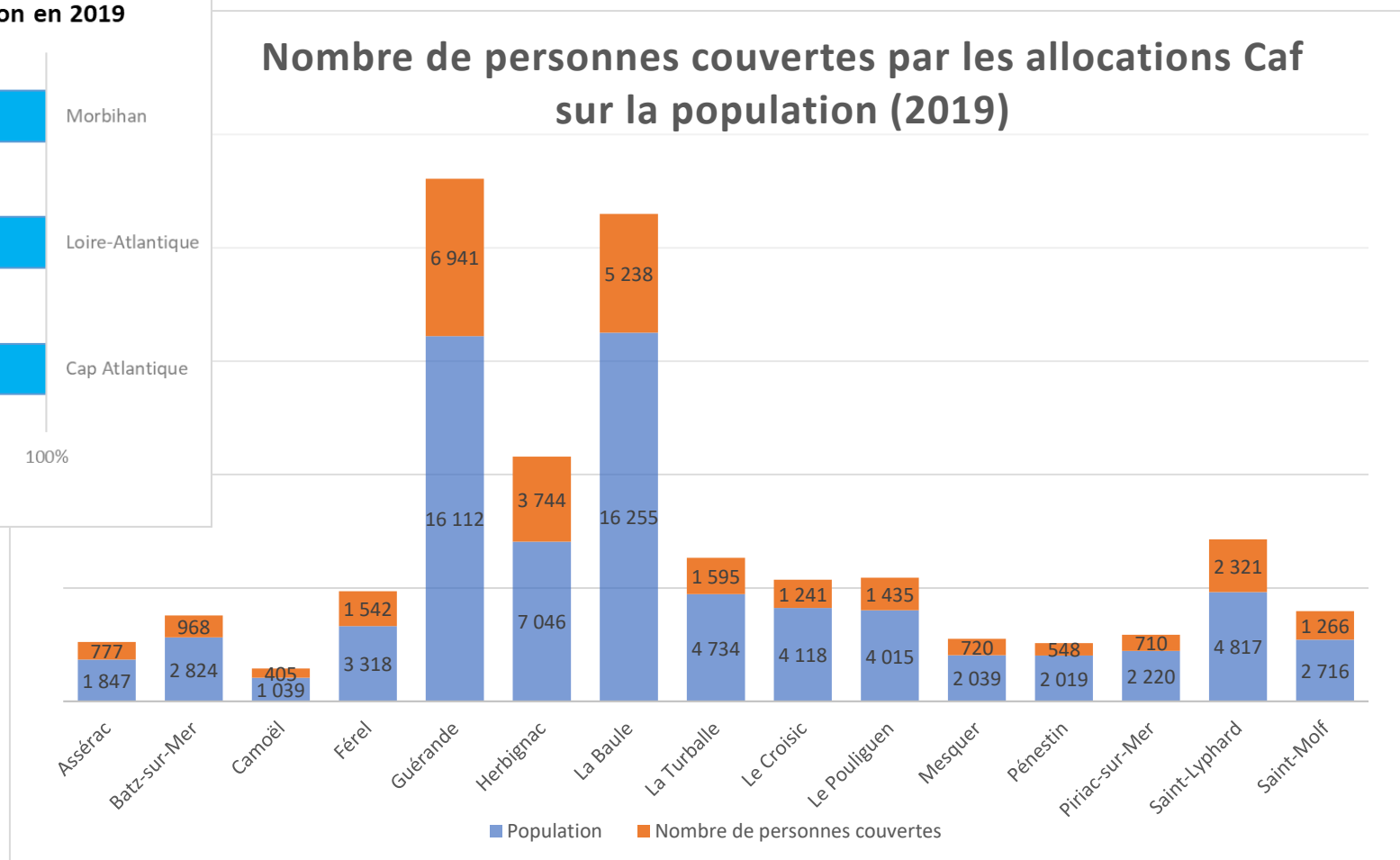


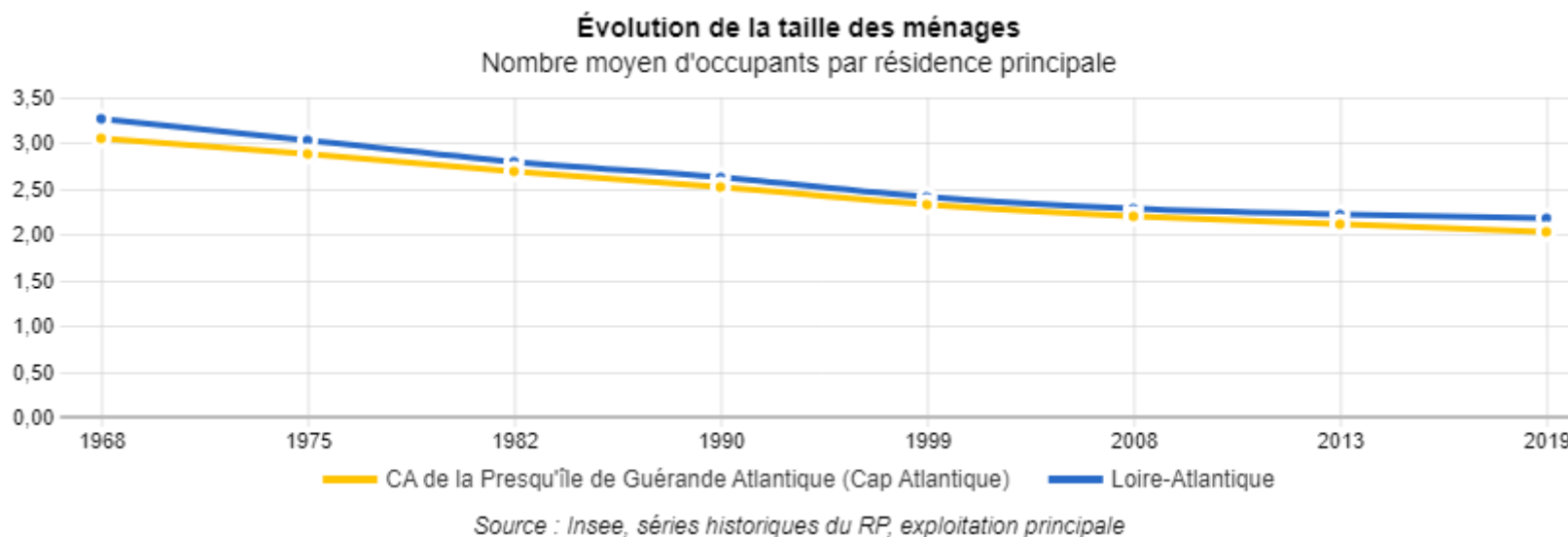
Figure 1

Les familles du territoire

Ménages et composition

En 2019, en Loire-Atlantique, les ménages comprennent en moyenne 2,18 personnes, 2,10 dans le Morbihan⁴.

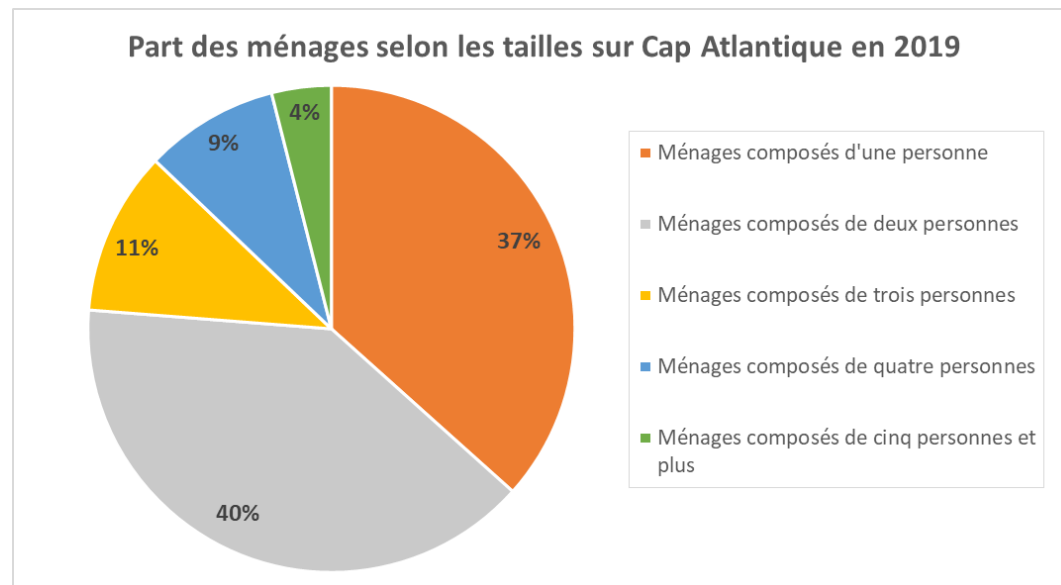
A Cap Atlantique, en 2019, c'est 36 193 ménages, dont une **moyenne de 2,03 personnes** constituant un ménage. Ci-dessous, l'évolution de la composition moyenne des ménages de Cap Atlantique comparée à celle de Loire-Atlantique montre une moyenne proche de manière constante de la moyenne départementale. Pour comparer avec le Morbihan, la moyenne de Cap Atlantique est légèrement plus proche de la moyenne du département breton.



Entre 2008 et 2019, la moyenne du nombre de personnes composant un ménage sur Cap Atlantique a **baissé de 0,68 %**.

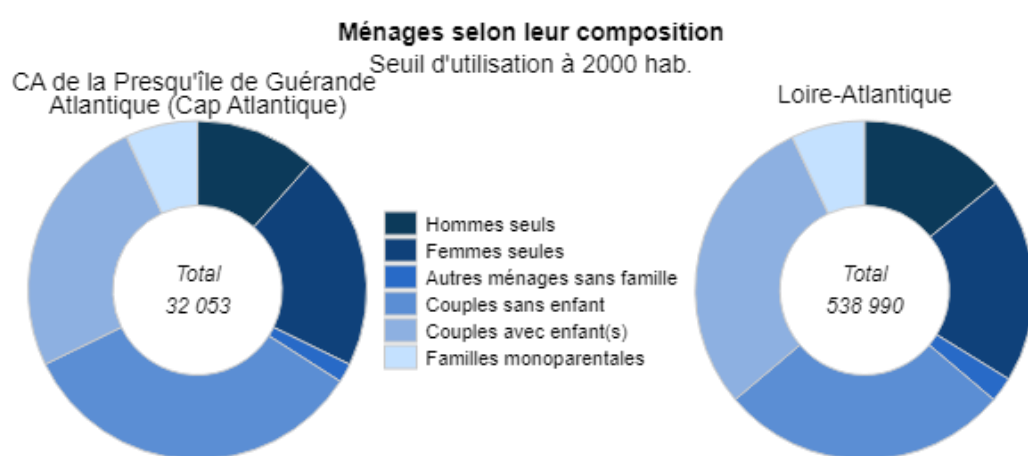
⁴ https://www.insee.fr/fr/outil-interactif/5367857/details/territoires/20_DEM/24_CFM

La composition des ménages de Cap Atlantique en 2019 comprend une **part majoritaire (77 %)** de ménages comprenant 2 personnes ou moins, comme l'indique le graphique ci-contre.

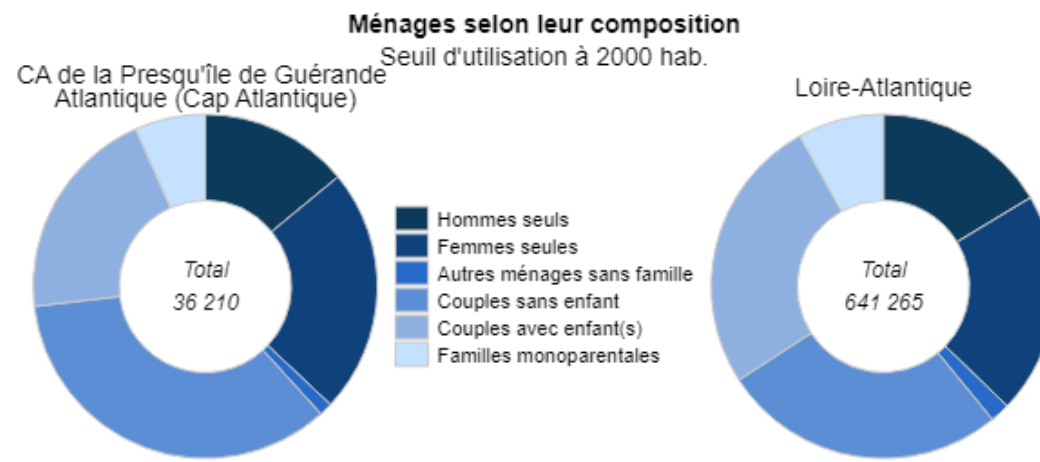


Les deux ensembles de graphiques ci-dessous présentent la composition des ménages de Cap Atlantique comparé à ceux du département de Loire-Atlantique, en 2008 et en 2019

En comparant les deux années, nous pouvons remarquer comme évolution légère une **baisse des ménages composés d'un couple avec enfants** (8 108 en 2008 contre 7 324 en 2019), et une **augmentation des ménages formant une famille monoparentale** (2 214 en 2008 contre 2 397 en 2019). Parallèlement, c'est une augmentation globale nette des célibataires et couples sans enfants formant des ménages que nous observons sur Cap Atlantique (67,8 % des ménages en 2008 contre 73,2 % en 2019), en correspondance avec la même tendance départementale (63,8 % des ménages en 2008 contre 65,9 % en 2019).

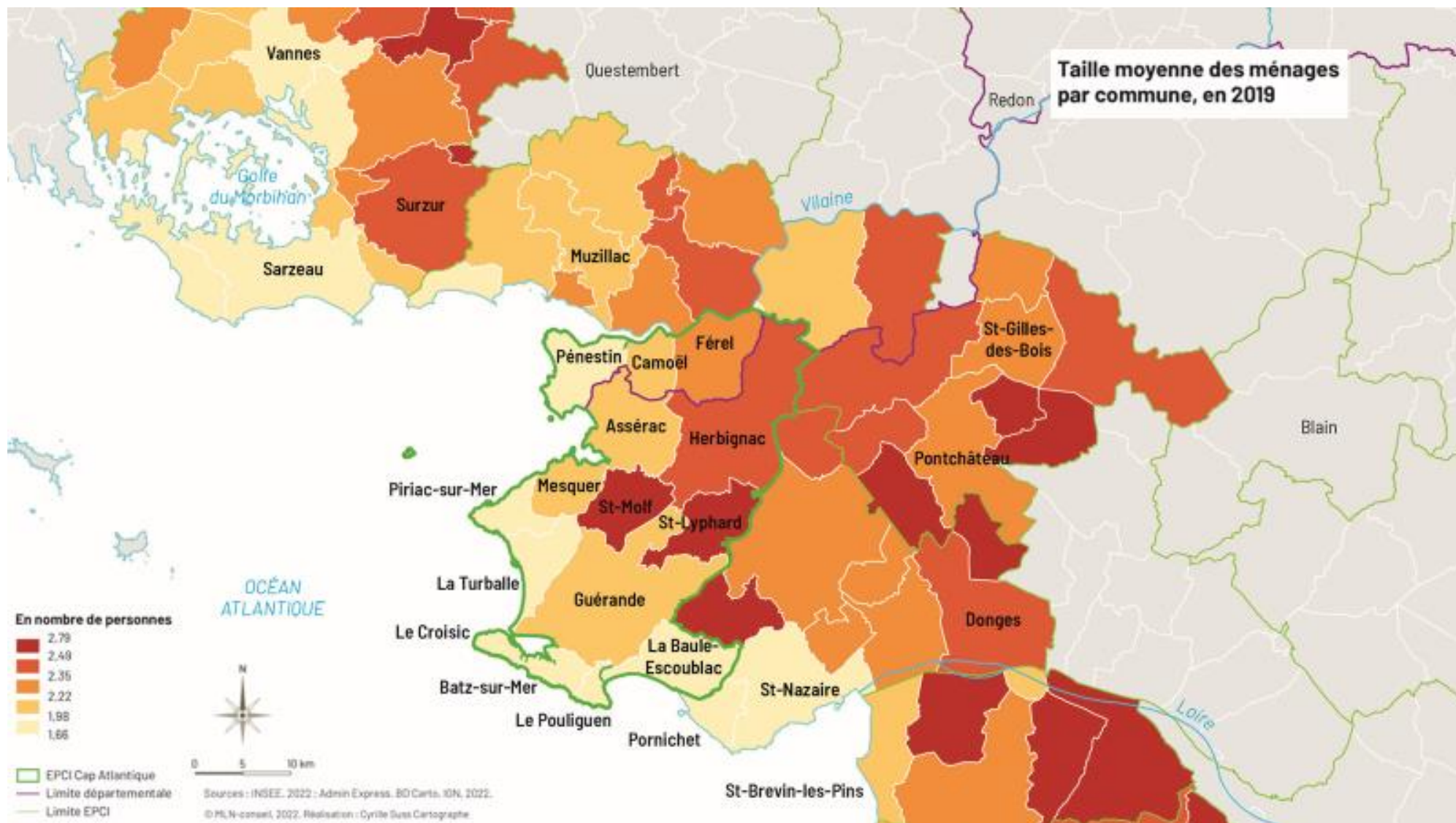


Source : Insee, Recensement de la population (RP), exploitation complémentaire - 2008



Source : Insee, Recensement de la population (RP), exploitation complémentaire - 2019

Ces ménages se répartissent de la manière suivante, comme l'indique la carte ci-contre.

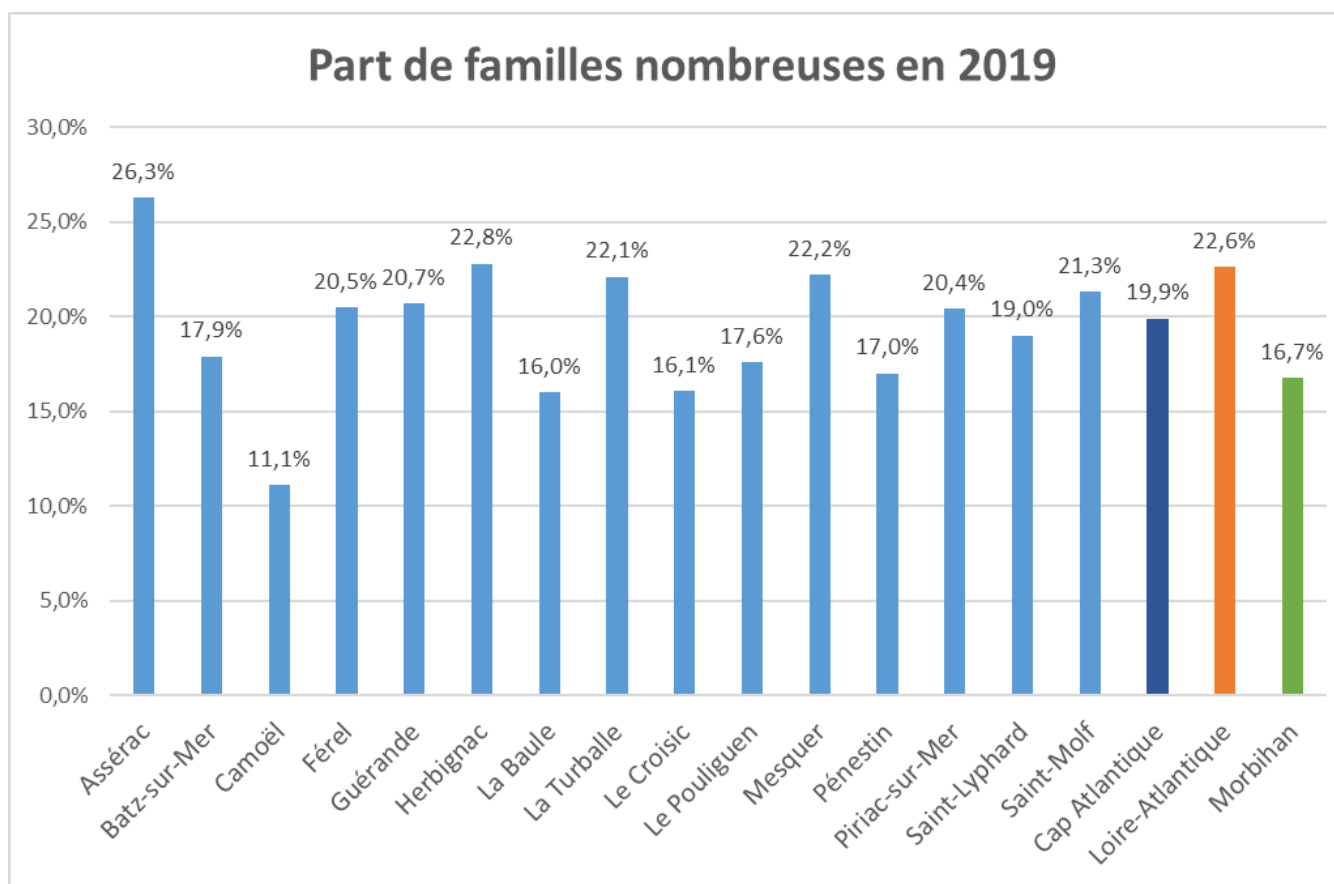


Familles allocataires et composition

Cap Atlantique compte **6 342 familles allocataires**. Une famille allocataire est une famille au sein de laquelle une personne ou plusieurs bénéficient d'allocations de la Caf sous un même allocataire référent.

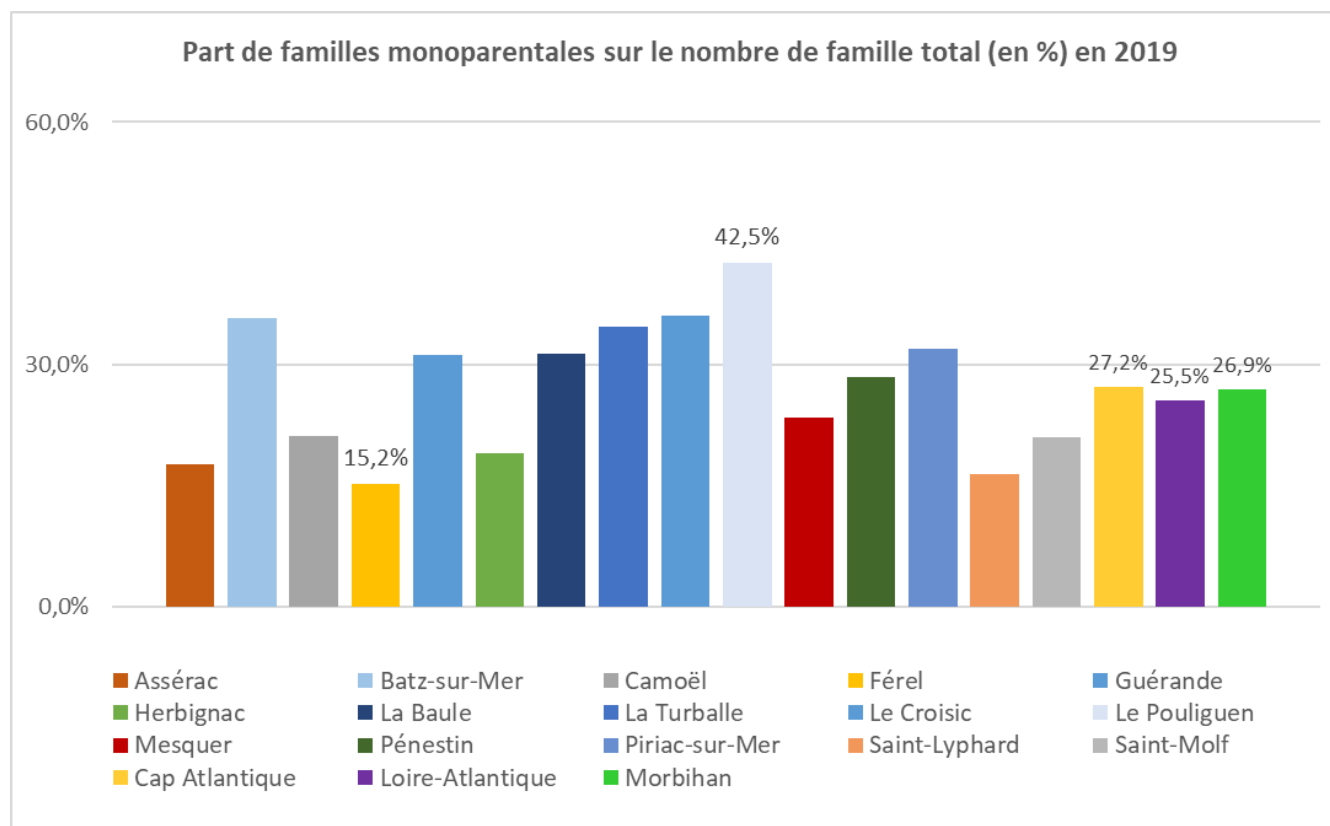
Parmi ces familles allocataires, nous retrouvons des familles nombreuses (3 enfants et plus, de moins de 18 ans) et des familles monoparentales. La part de ces familles se retrouvent dans les trois graphiques ci-dessous.

Le taux de familles nombreuses sur Cap Atlantique (**19,9 %**) se situe entre les taux de Loire-Atlantique et du Morbihan (**22,6 % et 16,7 %**).



En 2019, 27,2 % des familles du territoire sont monoparentales. En Loire-Atlantique, ce taux est de 25,5 % de familles monoparentales allocataires, et de 26,9 % dans le Morbihan.

Cette part se traduit par commune telle que le présente le graphique ci-contre :



La moitié des communes de Cap Atlantique comporte une part **dépassant les 30 %** de familles monoparentales, quand l'autre moitié se trouve en dessous de cette barre, au même titre que la moyenne intercommunale et que les taux départementaux.

Nombre d'enfants par catégorie d'âge

	0 à 2 ans	3 à 5 ans	6 à 9 ans	10 à 14 ans	15 à 17 ans	Total pop. mineure
Assérac	2,8%	3,2%	4,5%	7,1%	4,4%	22,1%
Batz-sur-Mer	2,0%	1,5%	2,8%	4,4%	3,2%	13,9%
Le Croisic	1,3%	1,7%	2,4%	3,2%	2,3%	10,9%
La Baule	1,3%	1,5%	3,0%	4,3%	3,0%	13,1%
Guérande	2,5%	2,5%	4,0%	6,6%	4,7%	20,3%
Herbignac	3,9%	5,0%	6,2%	7,0%	4,2%	26,4%
Mesquer	1,4%	2,1%	3,2%	5,4%	3,0%	15,2%
Piriac-sur-Mer	1,4%	1,8%	2,8%	3,6%	3,0%	12,6%
Le Pouliguen	1,1%	1,4%	2,3%	2,8%	2,3%	9,9%
Saint-Lyphard	3,6%	3,9%	5,5%	8,2%	4,6%	25,9%
Saint-Molf	3,8%	4,0%	5,7%	8,3%	5,6%	27,4%
La Turballe	1,7%	2,0%	3,0%	4,9%	2,7%	14,3%
Camoël	1,9%	3,4%	5,0%	6,2%	2,8%	19,3%
Férel	2,9%	3,5%	5,4%	7,4%	3,9%	23,1%
Pénestin	1,2%	1,9%	2,8%	3,8%	1,9%	11,7%
Cap Atlantique	2,2%	2,5%	3,8%	5,6%	3,6%	17,8%

Nous pouvons donc constater que pour une population mineure totale de 13 259 habitants sur Cap Atlantique, plus des deux tiers se situe sur trois communes : Guérande, La Baule-Escoublac, Herbignac et Saint-Lyphard.

En mettant en relation avec les pourcentages, nous pouvons également constater que la commune d'Assérac, qui a l'une des parts de population mineurs totale les plus importantes avec Guérande et Herbignac, comptent autant de mineurs que les communes de Batz-sur-Mer, Le Croisic et Le Pouliguen, communes ayant les parts parmi les plus faibles du territoire.

Nous retrouvons ici, dans le tableau ci-contre, la population mineure de Cap Atlantique, détaillée par catégorie d'âges, par commune, en 2019.

En première lecture, nous retrouvons les six communes possédant une part de population mineure supérieure à 20 % de la population totale. Le détail des catégories d'âges nous permet de constater les communes comptant les principales parts de population par catégorie dans les communes. Cela permet donc de déterminer partiellement⁵ les besoins globaux potentiels d'accueil des publics et en termes de politique de la petite enfance, de l'enfance et de la jeunesse aujourd'hui et dans les années à venir.

Ci-dessous, nous retrouvons le même tableau mais avec les effectifs de population par catégorie d'âges plutôt que les parts dans la population totale.

	0 à 2 ans	3 à 5 ans	6 à 9 ans	10 à 14 ans	15 à 17 ans	Total pop. mineure
Assérac	51	58	82	130	80	402
Batz-sur-Mer	57	43	81	125	93	399
Le Croisic	54	69	99	133	93	448
La Baule	211	239	484	698	477	2 109
Guérande	400	404	637	1 063	763	3 267
Herbignac	274	348	430	486	291	1 829
Mesquer	29	42	64	108	60	302
Piriac-sur-Mer	32	41	62	80	67	281
Le Pouliguen	47	59	94	116	94	410
Saint-Lyphard	173	187	263	392	218	1 233
Saint-Molf	101	108	153	223	149	734
La Turballe	77	91	139	223	126	655
Camoël	20	35	51	63	29	198
Férel	93	115	177	243	127	756
Pénestin	25	39	57	76	39	236
Cap Atlantique	1 643	1 877	2 873	4 159	2 707	13 259

⁵ Ces données portées à N+3 et au-delà n'incluent bien évidemment pas les populations arrivées sur le territoire entre temps.

Naissance

Le nombre de naissance à Cap Atlantique en 2020 est de 547 enfants nés. Sur la population totale, nous trouverons un taux de 0,73 %. En comparant avec les taux des départements du Morbihan et de Loire-Atlantique, qui se retrouve dans la figure 3, nous constatons un niveau inférieur de naissance de Cap Atlantique.

D'un point de vue communal, seul trois communes, Saint-Molf, Herbignac et Assérac ont vu leur nombre de naissance atteindre plus d'1 % de leur population totale. Nous pouvons retrouver l'évolution de ce taux de naissance par commune, entre 2014, 2017 et 2020 sur la figure 4.

Figure 3

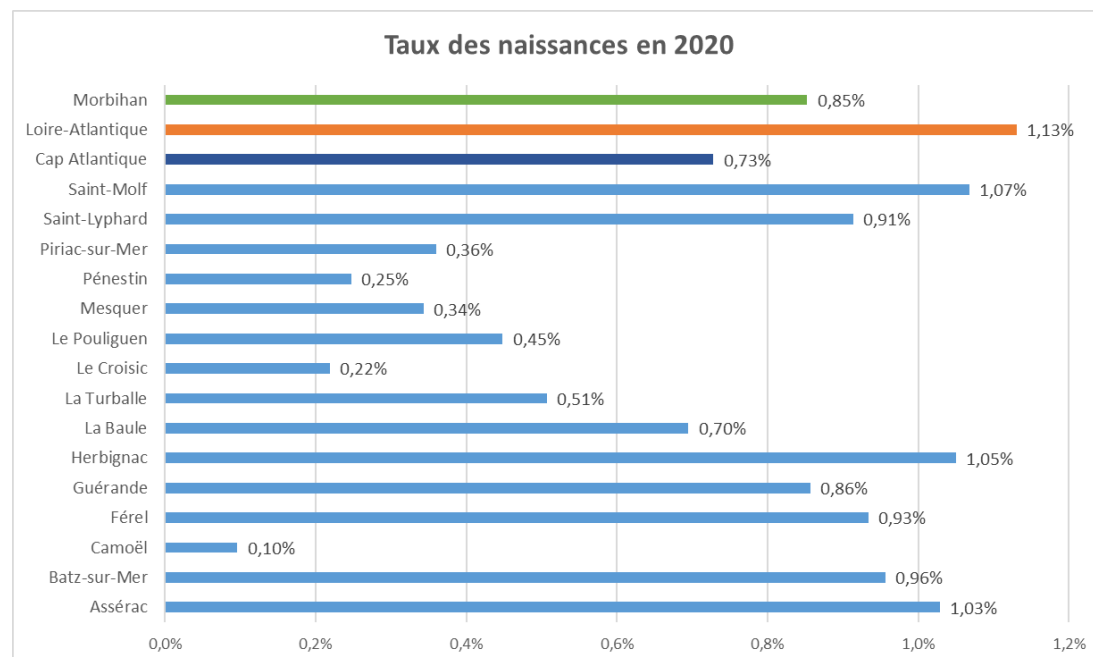
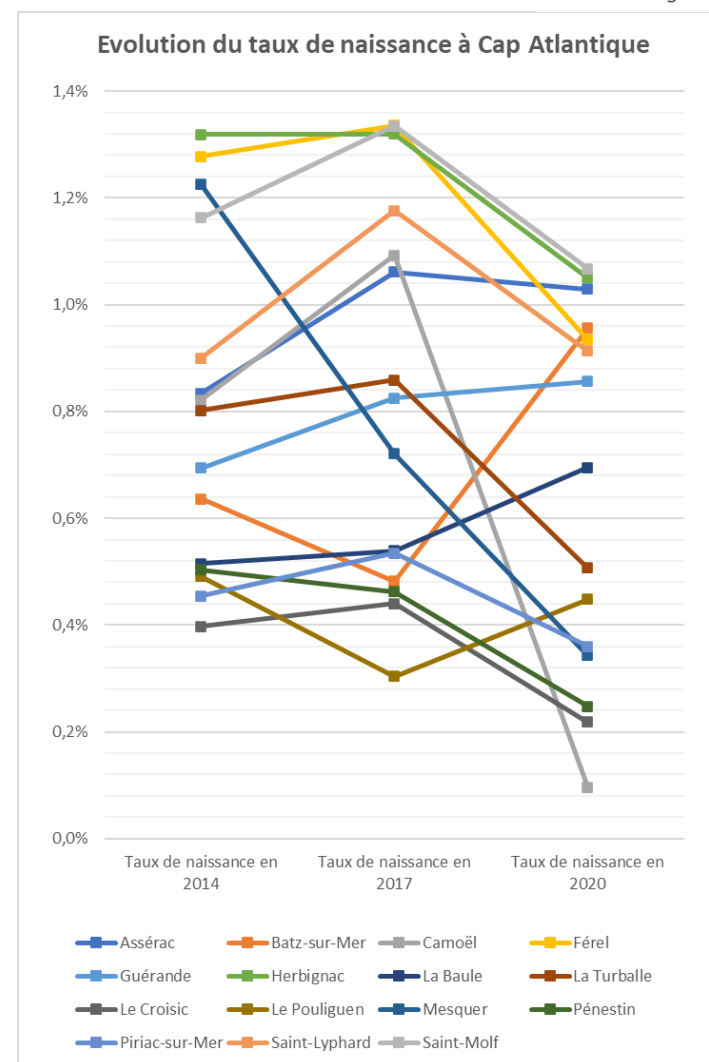
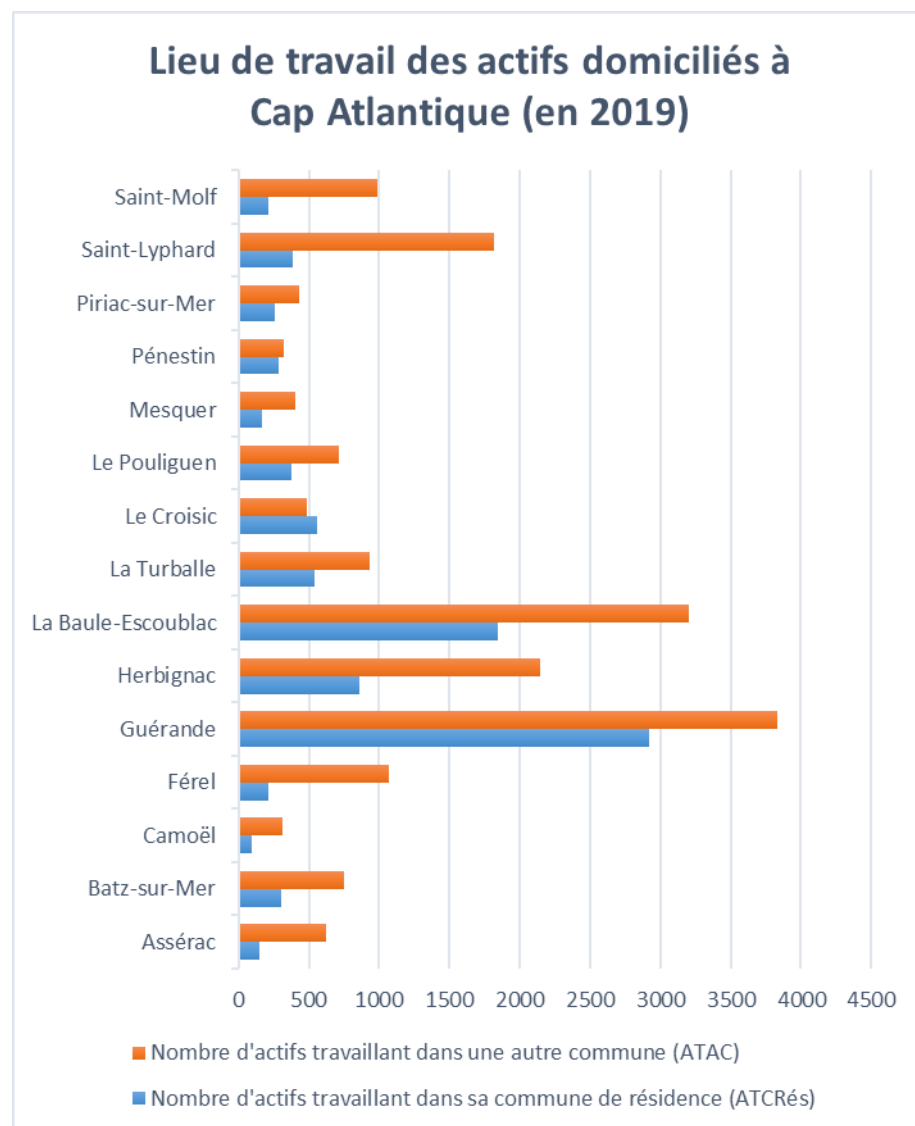


Figure 4



Habitude de déplacement (domicile-travail)



Les déplacements domicile-travail permettent d'analyser les habitudes des habitants en termes de mobilité en dehors de leur commune de résidence. Ils permettent ainsi d'identifier les trajets quotidiens.

Dans un premiers temps, nous pouvons nous intéresser au besoin de déplacement, avant de nous intéresser à la destination, et ce en identifiant le nombre d'actifs travaillant en dehors de sa commune de résidence (ATAC) comparé au nombre d'actifs y travaillant (ATCRés), par commune.

Le graphique ci-contre indique que :

- **plus de la moitié des communes** de Cap Atlantique sont concernées par un nombre d'ATAC deux fois plus important que le nombre d'ATCRés ;
- **seule une commune** est composée de plus d'ATCRés que d'ATAC.

Sur les 18 024 actifs se rendant dans une autre commune que leur commune de résidence pour se rendre sur leur lieu de travail, 5 498 se rendent en dehors de Cap Atlantique, comme nous pouvons le constater à la page suivante.

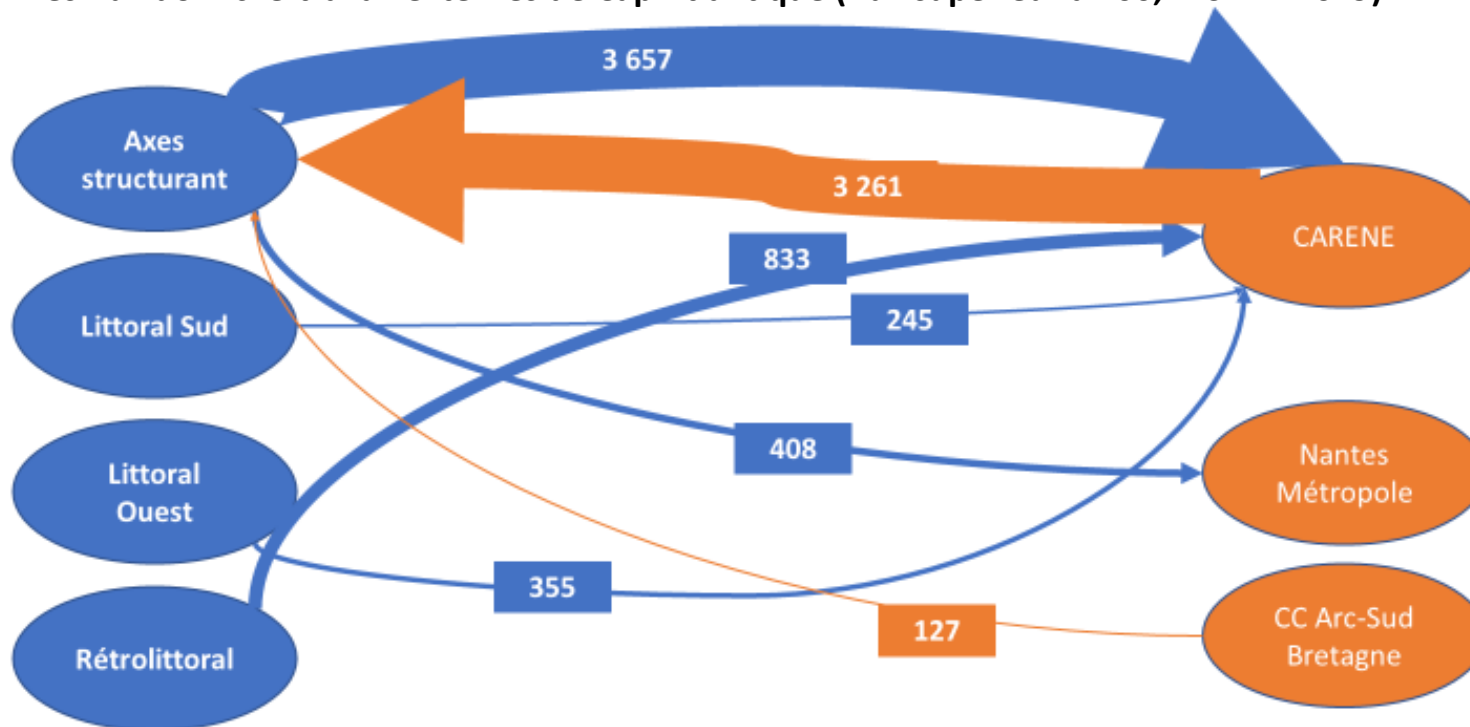
Une fois déterminés les actifs travaillant dans une autre commune, intéressons-nous à leur destination pour se rendre sur leur lieu de travail.

Le graphique suivant permet d'identifier les flux de déplacements domicile-travail extérieur à Cap Atlantique, les trois principaux territoires étant la CARENE, Nantes Métropole et la Communauté de communes Arc-Sud-Bretagne. Nous retrouvons les actifs se rendant ou provenant :

- des « axes structurants » (résidant à Guérande, Herbignac et La Baule),
- du « littoral sud » (Batz-sur-Mer, Le Croisic, Le Pouliguen),
- du « littoral Est » (Assérac, La Turballe, Mesquer, Pénestin, Piriac-sur-Mer),
- du « rétrolittoral » (Camoël, Férel, Saint-Lyphard, Saint-Molf).

Au total, ces trajets domicile-travail comportent 5 498 « sorties » pour 3 387 « entrées ». En première lecture, nous pouvons identifier la CARENE comme territoire extérieur concentrant les plus grands flux de déplacements domicile-travail avec Cap Atlantique.

Les flux domicile-travail externes de Cap Atlantique (flux supérieur à 100, INSEE – 2019)



Situation du logement

En 2019, Cap Atlantique décompte 76 219 logements. La part de résidences principales est de **47,5 %**. La part de résidences secondaires (y compris les logements occasionnels) est, elle, de 48,3 %, et celle de logements vacants 4,2 %, comme repris dans ma figure 3.

En comparaison, cette part de résidence principale est de 74,9 % dans le Morbihan et 83,9 % en Loire-Atlantique, contre respectivement 17,9 % et 10,5 % résidences secondaires.

Parmi ces résidences principales sur Cap Atlantique, 72,6 % des ménages en sont propriétaires, comme nous le montre la figure 4.

Figure 5

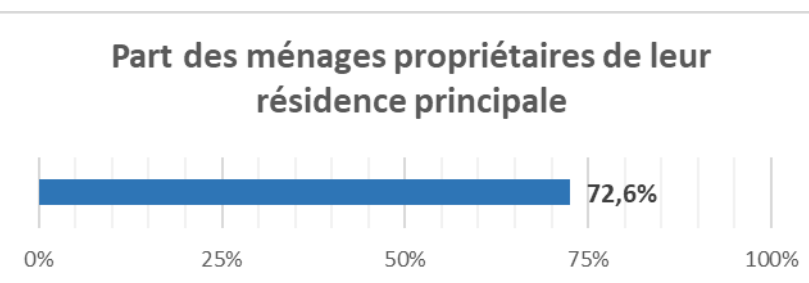
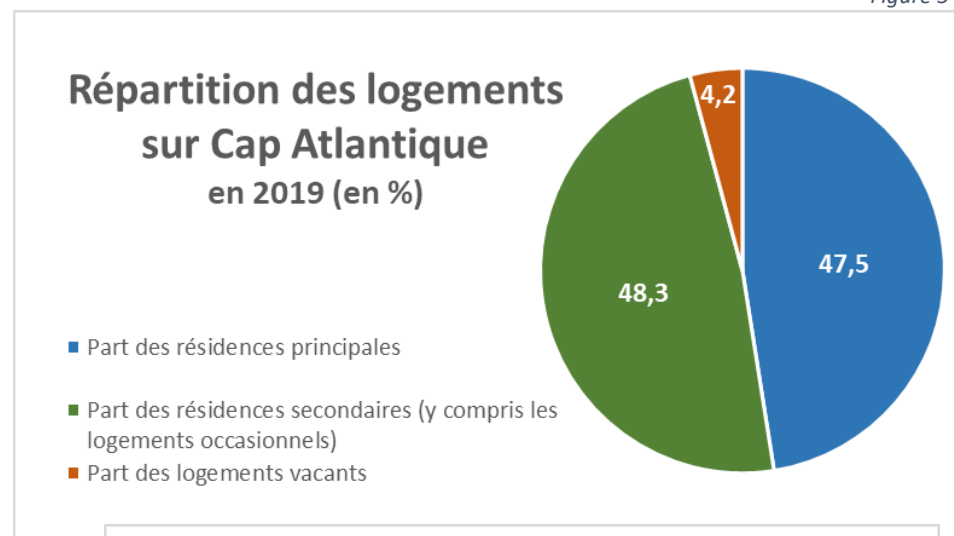
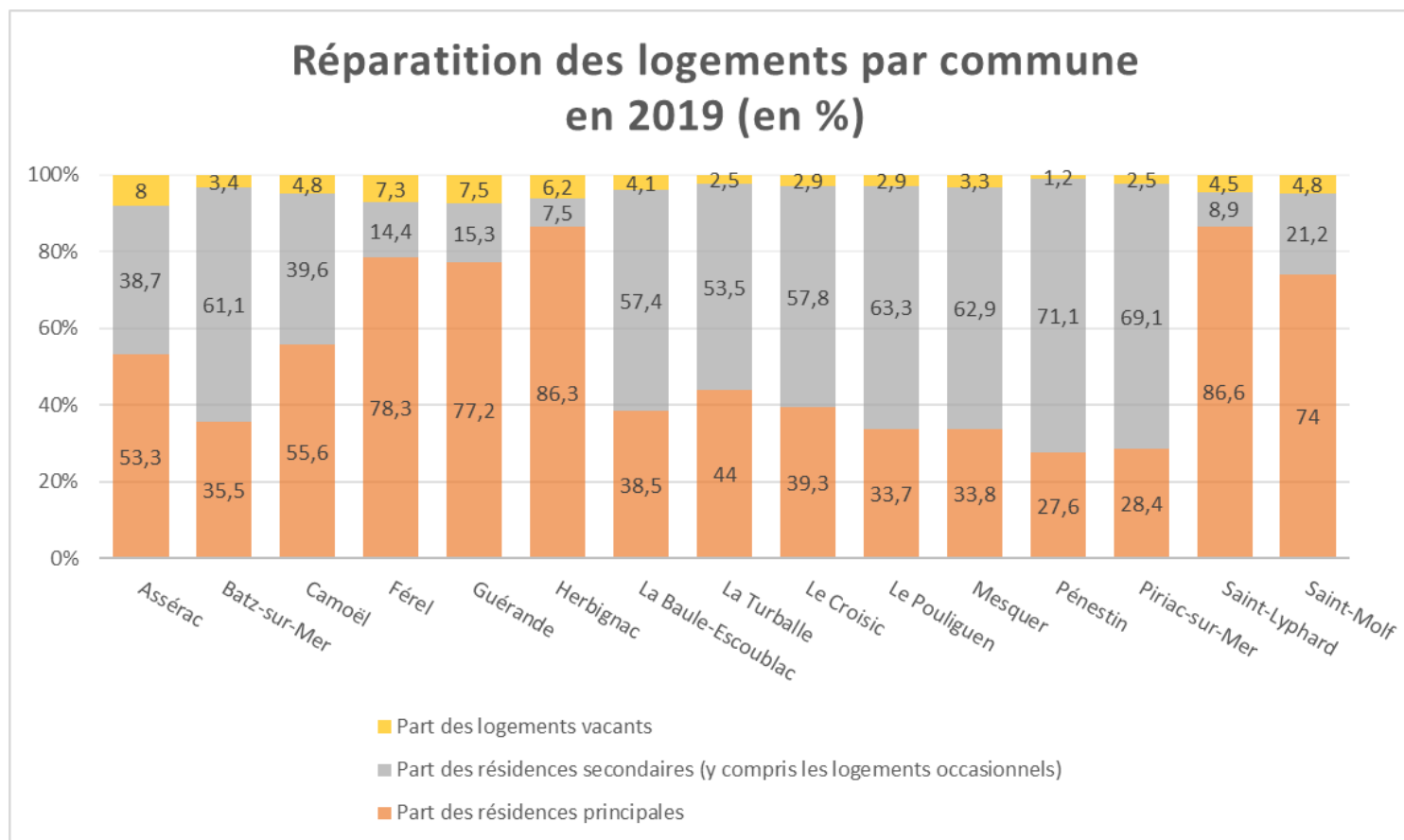


Figure 6

Le détail de la répartition des logements par commune nous est présenté dans le graphique ci-contre, et le détail du nombre de logement par commune dans le tableau ci-dessous.

Nous observons une disparité du taux de résidence principales en deux blocs environ. Une grande partie des communes de toute la façade littorale ont un taux de résidences secondaires majoritaire, atteignant au minimum 53 % et allant jusqu'à **86,6 %**. Pourtant, dans ces communes, nous retrouvons un taux de logements vacants inférieur à 5 %. C'est à Assérac, Férel, Guérande et Herbignac que les taux de logements vacants sont les plus importants du territoire, allant de **6,2 % à 8 %**.



Commune	Assérac	Batz-sur-Mer	Camoël	Férel	Guérande	Herbignac	La Baule-Escoublac	La Turballe
Nombre total de logements	1580	4099	861	1805	9461	3269	23187	5611
Commune	Le Croisic	Le Pouliguen	Mesquer	Pénestin	Piriac-sur-Mer	Saint-Lyphard	Saint-Molf	Cap Atlantique
Nombre total de logements	5386	6503	3002	3817	3996	2178	1464	76219

II – L'offre de service

Petite enfance et Parentalité

Les relais petite enfance (RPE), anciennement Ram (relais assistants maternels), sont des lieux d'information, de rencontre et d'échange pour les assistant(e)s maternel(le)s, les parents et les enfants accueillis. Pour les assistant(e)s maternel(le)s : les RPE peuvent apporter un soutien et un accompagnement dans leur quotidien, en leur donnant la possibilité de rencontrer et d'échanger des expériences avec d'autres assistant(e)s maternel(le)s et professionnels de la petite enfance. Pour les parents : les RPE informent sur les différentes solutions d'accueil des enfants sur le territoire, facilitent la mise en relation avec les assistant(e)s maternel(le)s, et les accompagnent dans l'appropriation de leur rôle de particulier employeur. Pour les enfants accueillis par des assistant(e)s maternel(le)s : les ateliers éducatifs (ateliers de musique, activités manuelles, etc.) proposés par les RPE constituent des temps d'éveil et de socialisation.

Les communes de Cap Atlantique bénéficient des services de **5 Relais Petite Enfance (RPE)** actifs sur le territoire :

- Le RPE de Guérande
- Le RPE de La Baule-Escoublac
- Le RPE intercommunal Assérac, Herbignac, La Chapelle des Marais, Saint Lyphard
- Le RPE du Pays blanc (dont bénéficient Mesquer, La Turballe, Piriac-sur-Mer et Saint-Molf)
- Le RPE du SIVU de la Roche Bernard (dont bénéficient Camoël, Férel et Pénestin)

L'offre d'accueil des enfants en bas-âge, que ce soit en structure d'accueil collectif ou par des assistantes maternelles (Ass Mat) est suivie par les RPE, et a été compilé en tableaux, regroupant pour chacun les données relatives aux structures suivies.

Le tableau ci-dessous regroupe les **EAJE, les Crèches et Micro-crèches** dont les données ont été transmises. Le tableau qui suit regroupe les **Maisons d'Assistantes maternelles (MAM) associatives**.

Nom de la structure	Multi Accueil Les Castellous	Crèche Bébé d'Eole	Multi Accueil « Les petits grains de sable »	Crèche familiale « Les pieds dans l'eau »	Multi Accueil Le malin Mulot	Micro-crèche Câlin doudou	Crèche Les Farfadets
Date d'ouverture		Mai 2010	1991	Septembre 1971	Avril 2008	Février 2020	2011
Capacité d'accueil	40 places	30 places	20 places	40 places	22 places	12 places	23 places

Nom de la structure	« Kerbugale »	« Les P'tites Crevettes »	« Premiers pas à Pavie »
Date d'ouverture	Novembre 2009	Mai 2022	
Capacité d'accueil	9 places	12 places	16 places

Des statistiques d'accueils et de taux d'occupation ont été recueillis et compilés par les RPE en fonction des structures dans l'aire de suivi respective. Les tableaux suivants compilent, dans la mesure du possible et selon le niveau d'accès à ces informations, la capacité d'accueil (ou le nombre d'assistantes maternelles actives), le taux d'occupation avec le détail du nombre d'enfants accueillis, ainsi que le nombre de demandes d'accueil reçues sur les années allant de 2017 à 2021.

Données sur l'offre et la demande d'accueil à Guérande

Accueil collectif et individuel	Multi accueil Les Castellous					Crèche Les Bébéés d'Eole					MAM associative « Kerbugale »					Ass Mat à domicile				
	2017	2018	2019	2020	2021	2017	2018	2019	2020	2021	2017	2018	2019	2020	2021	2017	2018	2019	2020	2021
Capacité d'accueil OU nombre AM actives au 30/11/21	40					30 (10 places Ville 20 places privées)					9					90	76	71	75	71
Taux d'occupation						61.48%	62.99%	64.77%	58.23%	62.52%	100%									
Nombre d'enfants accueillis						56	53	53	56	47	9	9	9	9	9					
Nombre de demandes d'accueil						NC	NC	NC	NC	NC	27	29	45	61	78	NC	159	181	190	228

Données sur l'offre et la demande d'accueil à La Baule

Accueil collectif et individuel	Multi accueil « Les Petits grains de sable »					Crèche familiale « les pieds dans l'eau »					MAM « premiers pas à Pavie »					Ass Mat à domicile				
	2017	2018	2019	2020	2021	2017	2018	2019	2020	2021	2017	2018	2019	2020	2021	2017	2018	2019	2020	2021
Capacité d'accueil OU nombre AM actives au 30/11/22	20					40					16					NC	NC	28	29	NC
Taux d'occupation	84%	88%	96%	89%	NC	77%	74%	78%	63%	NC	NC									
Nombre d'enfants accueillis																				
Nombre de demandes d'accueil	37	138	89	78	110	44	95	81	86	111	NC	NC	NC	NC	NC					

Données sur l'offre et la demande d'accueil à Herbignac

Accueil collectif et individuel	Multi accueil « Le malin Mulot »					Micro-crèche « Câlines doudou »					Ass Mat à domicile						
	2017	2018	2019	2020	2021	2017	2018	2019	2020	2021	2017	2018	2019	2020	2021		
Capacité d'accueil OU nombre AM actives au 30/11	NC					12					11	12	NC	NC	NC	NC	59
Taux d'occupation	NC	NC	NC	NC	50,72%				70%	80%	NC	NC	NC	NC	NC		
Nombre d'enfants accueillis	55	52	50	46	45				NC	NC							
Nombre de demandes d'accueil	NC	NC	NC	NC	NC				NC	NC	NC	NC	NC	NC	NC		

Données sur l'offre et la demande d'accueil à Saint-Lyphard

Accueil collectif et individuel	Crèche « les farfadets » main dans la main					Ass Mat à domicile				
	2017	2018	2019	2020	2021	2017	2018	2019	2020	2021
Capacité d'accueil OU nombre AM actives au 30/11	23					NC	NC	NC	NC	34
Taux d'occupation	NC	NC	83,37%	68,90%	72,70%					
Nombre d'enfants accueillis	NC	NC	NC	NC	NC					
Nombre de demandes d'accueil	NC	NC	NC	NC	NC	NC	NC	NC	NC	NC

Données sur l'offre et la demande d'accueil à Assérac

Accueil collectif et individuel	Ass Mat à domicile				
	2017	2018	2019	2020	2021
Capacité d'accueil OU nombre AM actives au 30/11	NC	NC	NC	NC	14
Taux d'occupation					
Nombre d'enfants accueillis					
Nombre de demandes d'accueil	NC	NC	NC	NC	NC

Données sur l'offre et la demande d'accueil au Pays Blanc

Accueil collectif et individuel	Multi accueil La Turballe					Micro-crèche Saint-Molf					Multi-accueil Piriac-sur-Mer					Ass Mat à domicile				
	2017	2018	2019	2020	2021	2017	2018	2019	2020	2021	2017	2018	2019	2020	2021	2017	2018	2019	2020	2021
Capacité d'accueil OU nombre AM actives au 30/11/22	20					9					13 (20 à partir de sept 2018)		20			55	51	57	NC	39
Taux d'occupation	67.36%	62%	67.16%	56.66%	NC	NC	82.25%	81.55%	60.54%	73.79%	NC	70%	68%	61%	63%					
Nombre d'enfants accueillis	NC	76	85	NC	NC	27	26	24	18	19	NC	49	38	43	47					
Nombre de demandes d'accueil	NC	9	18	NC	87	NC	NC	42	28	31	NC	20	36	28	36					

*Comptabilisation du nombre de demande d'accueil uniquement pour de l'accueil régulier à La Turballe

Données sur l'offre et la demande d'accueil au SIVU de La Roche-Bernard

Accueil collectif et individuel	Multi accueil Le P'tit Bois Dormant Férel					Multi accueil Les P'tits Moussees Nivillac					RPE Assistantes maternelles à domicile (SIVU = 7 communes – Camoël, Férel et Pénestin)				
	2017	2018	2019	2020	2021	2017	2018	2019	2020	2021	2017	2018	2019	2020	2021
Capacité d'accueil OU nombre AM actives au 30/11/22	18					22					SIVU : 114 CFP : 37	SIVU : 110 CFP : 34	SIVU : 87 CFP : 26	SIVU : 80 CFP : 25	SIVU : 70 CFP : 20
Taux d'occupation	78,42%	78,16%	77,44%	61,99%	74,82%	75,59%	76,00%	78,46%	66,27%	74,94%					
Nombre de demandes d'accueil (SIVU)	46	86	97	104	117	78	113	89	127	118	NC	77	68	85	108
"Régulier"	32	37	48	42	50	45	47	41	47	49					
Demandes d'accueil régulier acceptées		37/67	29/05	14/25	14/25		47/63	29/49	22/41	13/47					
		60,60%	55,80%	56%	56%		74,60%	59,20%	53,70%	28,26%					
"Occasionnel"	14	49	49	62	67	33	66	48	80	69					

En plus de ces structures d'accueil d'enfants en bas âge, les communes de Cap Atlantique bénéficient aussi de lieux d'accueil enfants-parents (LAEP), des lieux d'écoute et d'assistance à la parentalité destinés et adaptés aux enfants de moins de 4 ans accompagnés de leur parents ou d'un adulte responsable.

Les LAEP ont pour objectif de participer à l'éveil et à la socialisation de l'enfant, d'apporter un appui aux parents dans l'exercice de leur rôle par un échange avec d'autres parents ou avec des professionnels. Ils sont ouverts aux enfants âgés de moins de six ans, accompagnés de leur(s) parent(s) ou d'un adulte familial pour participer à des temps conviviaux de jeux et d'échanges. Cet accueil est gratuit dans la plupart des lieux.

Ces lieux, bien que gérés et/ou financés par des communes, gardent dans l'esprit une ouverture à l'accueil de toute famille du territoire, voire en dehors de l'intercommunalité, dans la limite de leur capacité.

Quatre lieux existent pour les accueillir :

- Un LAEP à Nivillac, dépendant du SIVU de la Roche-Bernard, à destination préférentielle des familles de Camoël, Férel et Pénestin, en plus des communes liées au SIVU.
- Trois lieux regroupés en un LAEP « Les mots doux », géré par l'association les PEP Atlantique-Anjou 44-49. Ces trois lieux s'alternent pour permettre l'accueil des familles sur un créneau par semaine, chacun leur tour. Ils sont situés à Herbignac, Piriac-sur-Mer et Guérande. Ce LAEP réunit le soutien des communes d'Assérac, Saint-Molf, Saint-Lyphard, Mesquer, La Turballe, Le Croisic, Le Pouliguen et Batz-sur-Mer, en plus des trois communes où se situent les lieux d'accueil.
- Un projet de LAEP est en cours d'élaboration par la ville de La Baule-Escoublac.
- Maison de l'Enfance (Nivillac)
- Six LAEP existent sur le territoire de la CARENE : L'Hirondelle (Saint-Nazaire. 31 rue Henri Barbusse) jusqu'à 3 ans ; La Bobine (Saint-Nazaire. 84 avenue de la République) jusqu'à 4 ans ; Free Mousse (Montoir-de-Bretagne. 10 avenue de l'île de France – Centre socio-culturel) 0 à 3 ans ; Les p'tites ficelles (Pornichet. 3 avenue du Pouligou) ; Espace famille (Trignac. 9 avenue Barbara/ 36 Rue Léo Lagrange) 0 à 3 ans ; Trois petits points (Donges. 3 rue de la Souchais).

Ces services sont accompagnés d'ateliers parents-enfants, destinés aux jeunes familles, et organisés par certaines communes, soit ponctuellement, soit de manière récurrente.

Enfance / Jeunesse

Le tableau ci-contre reprend les services existants en termes d'accueils Enfance et Jeunesse, commune par commune.

Les cases orange correspondent à des services qui ne sont pas en régie mais gérés par des associations.

Les accueils de loisirs sans hébergement (ALSH) sont des structures de loisirs éducatifs qui accueillent les enfants scolarisés et les jeunes :

- PERI : sur le temps périscolaire, c'est-à-dire pendant les jours où il y a école (avant ou après les heures de classe, pendant la pause du déjeuner, le mercredi ou le samedi selon les jours de classes déterminés) ;
- EXTRA : sur le temps extrascolaire, c'est-à-dire pendant les jours où il n'y a pas école (vacances scolaires ou journée entière sans école) ;
- ADOS : sur le temps extrascolaire, c'est-à-dire pendant les jours où il n'y a pas école (vacances scolaires ou journée entière sans école) ;

ACCUEIL DE LOISIRS									
Communes	Périscolaire	Extrascolaire	Mercredis	Vacances scolaires	Vacances estivales	PEDT	Plan mercredis	Accueil Jeune (foncé : associatif)	
ASSERAC	PERI	EXTRA	Oui	Oui	Oui	Oui	Oui		
BATZ SUR MER	PERI	EXTRA	Oui	Oui		Oui	Oui	ADOS LA HURLETTE	
CAMOËL	PERI	EXTRA	Oui	Oui	Oui	Oui	Oui		
FEREL	PERI	EXTRA	Oui	Oui	Oui	Oui	Oui	ADOS	
GUERANDE	PERI 6 accueils au sein de chaque école	EXTRA Accueil du Pradonnais et Accueil du Bois Rochefort	Oui	Oui	Oui	Oui		ADOS	JEUNES PEP spot 15/25
HERBIGNAC	PERI KERLOUPIOTS	EXTRA KERLOUPIOTS	Oui	Oui	Oui	Oui	Oui	ADOS MAISON DES JEUNES	
LA BAULE ESCOUBLAC	PERI ASSO	EXTRA MJC	Oui	Oui	Oui	Oui	Oui	ADOS MJC	
LA TURBALLE	PERI MAISON DE L'ENFANCE	EXTRA MAISON DE L'ENFANCE	Oui	Oui	Oui	Oui	Oui	ADOS CLUB DE JEUNES	
LE CROISIC	PERI	EXTRA	Oui	Oui	Oui	Oui	Oui	ADOS ESCAL'ADOS	
LE POULIGUEN	PERI	EXTRA	Oui	Oui	Oui			ADOS	
MESQUER	PERI LES MARTINS PECHEURS	EXTRA LES MARTINS PECHEURS	Oui	Oui	Oui	Oui	Oui	ADOS ESPACE JEUNES	
PENESTIN	PERI	EXTRA	Oui	Oui	Oui	Oui	Oui	ADOS	
PIRIAC SUR MER	PERI	EXTRA	Oui	Oui	Oui	Oui	Oui	ADOS ESPACE JEUNES	
ST LYPHARD	PERI LA RIBAMBELLE	EXTRA LA RIBAMBELLE	Oui	Oui	Oui	Oui	Oui	ADOS UFCV	
ST MOLF	PERI LA RECRE MULTICOLORE	EXTRA LA RECRE MULTICOLORE	Oui	Oui	Oui	Oui	Oui	ADOS ESPACE JEUNES	

- JEUNES : sur le temps extrascolaire, c'est-à-dire pendant les jours où il n'y a pas école (vacances scolaires ou journée entière sans école) ;
- PEDT : L'objectif du Projet éducatif territorial (PEDT) est de mobiliser toutes les ressources d'un territoire afin de garantir la continuité éducative et la cohérence entre, d'une part, les projets des écoles, et le cas échéant, les projets d'établissements du second degré et d'autres part, les activités proposées aux enfants et jeunes en dehors du temps scolaire par les collectivités locales ou pas les associations ;
- PLAN MERCREDIS : Soutenir le développement d'accueils de loisirs de qualité : c'est l'ambition du Plan mercredi. Avec les modifications de rythme scolaire, la question de l'accueil des enfants le mercredi s'est posée pour de nombreuses communes. Afin que tous les enfants puissent bénéficier le mercredi d'activités propices à leur épanouissement et à leur réussite, il était ainsi indispensable de penser ce temps éducatif en articulation avec les enseignements.

Pour compléter le recensement des services enfance, un recensement des écoles est aussi fait sur Cap Atlantique, par nom :

(« Pu » pour les écoles publiques, « Pri » pour les écoles privées)

- Assérac : Jaques Raux (Pu), Sainte-Anne (Pri),
- Batz-sur-mer : Alain Boutle (Pu), Sainte-Marie et Saint-Pierre (Pri),
- Camoël : Saint-Joseph (Pri),
- Férel : Le Ruisseau Blanc (Pu), Notre-Dame (Pri),
- Guérande : Pradonnais (Pu), Bois Rochefort (Pu), Jeanne de Navarre à Saillé (Pu), Diwan (Pri), Saint-Aubin (Pri), Sainte-Marie (Pri), Saint-Joseph de la Madeleine (Pri),
- Herbignac : René-Guy Cadou (Pu), Sainte-Marie (Pri), Marie Pape-Carpentier (Pu),
- La Baule : Paul Minot (Pu), Les Pleiades (Pu), Bois Robin (Pu), Tanchoux/Les Erables (Pu), Le Sacré-Cœur (Pri), Saint-Joseph Pavie (Pri),
- La Turballe : Jules Verne (Pu), Sainte-Marie l'Océan (Pri),
- Le Croisic : Sainte-Anne/Saint-Goustan (Pri), Jacques Cartier (Pu),
- Le Pouliguen : Paul Lesage (Pu), Sainte-Marie (Pri),
- Mesquer : Hélène Cadou (Pu),
- Pénestin : Saint-Gildas (Pri), Jean-Emile Laboureur (Pu),
- Piriac : Notre-Dame du Rosaire (Pri), Les Cap Horniers (Pu),
- Saint-Molf : Saint-François (Pri), La Roche Blanche (Pu),
- Saint-Lyphard : Jean de la Fontaine (Pu), Sainte-Anne (Pri), Les Roselières (Pu).

L'accompagnement des familles par les CAF

Cet accompagnement est assuré par les travailleurs sociaux en lien avec divers partenaires. A Cap atlantique les travailleurs sociaux sont installés au relais Caf de Guérande.

- ✓ Accompagner et prévenir les ruptures familiales afin d'aider à maintenir le lien parents/enfants et apaiser les situations de conflits (entre les parents, entre parents/ados, etc.).
- ✓ Accompagner les familles face à un événement : naissance et adoption, séparation, décès.
- ✓ Soutenir les familles dans un projet vacances.
- ✓ Accompagner les familles bénéficiaires du RSA (orientation, élaboration de projets personnels et / ou professionnels (actions collectives)
- ✓ Faciliter l'accès ou le maintien dans un logement par :
 - La prévention des impayés de loyer et la non-décence,
 - L'attribution d'aide à l'achat de mobilier ménager
- ✓ Faciliter l'accès aux droits des usagers suivis par les partenaires (dossiers les plus complexes).
- ✓ Établir avec la famille un diagnostic sur la gestion du budget. Prévenir l'endettement.

L'offre de structure de proximité et de lien social

Le département compte 50 centres sociaux et 31 structures espaces de vie sociale agréés par la Caf.

Ces équipements sont ouverts à l'ensemble de la population, ce sont des lieux d'échanges et de rencontres entre les générations, favorisant le développement des liens sociaux et familiaux, les solidarités de voisinage. Ils prennent en compte l'expression des demandes et des initiatives des usagers et des habitants et favorise le développement de la vie associative. Lieu d'interventions sociales concertées et novatrices, il coordonne les initiatives favorisant la vie collective et la prise de responsabilité des usagers.

A Cap atlantique, un espace de vie sociale La Fédé est ouvert aux habitants à Pénestin.

III – Enjeux transversaux

Les enjeux de la CTG sur Cap Atlantique, déterminés à partir du premier Comité de pilotage CTG, qui a eu lieu le 4 mars 2022, enrichi par les observations et expériences des participants aux ateliers thématiques des 7 et 28 avril 2022, s'organise comme suit :

- Mettre en réseau les acteurs du territoire
- Développer une politique d'aller-vers et accompagner les habitants
- Organiser l'inclusion des enfants à besoins particuliers
- Articuler, rendre cohérente l'offre globale sur le territoire
- Mettre en place et organiser la gouvernance

Derrière chaque enjeu, deux objectifs sont déclinés, avec des déclinaisons répondant aux thématiques de la petite enfance, de l'enfance, de la jeunesse, ou de la parentalité, et parfois sous plusieurs thématiques en même temps (multithématique).